

N° dossier : EAU/AUT/26/0341

AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que Monsieur et Madame Tom et Lynn Fielitz et Zovilé ont introduit une demande d'autorisation pour 2 Forages géothermiques - 36, rue de Roodt-sur-Syre L-6933 Mensdorf.

Berg, le 7 avril 2026.
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu

